



COVID-19

Message à nos citoyens

La santé et la sécurité de nos citoyens et de nos employés sont nos priorités. C'est pourquoi nous avons décidé de fermer de manière temporaire l'hôtel de ville, la bibliothèque, le Parc Tyler et le centre communautaire et ce, depuis la dernière semaine. Nous continuons de surveiller de près la situation et nous prenons en considération les recommandations des responsables de la santé et du gouvernement afin de déterminer le bon moment pour rouvrir les bâtiments municipaux.

Durant cette période, nos bureaux demeurent ouverts mais non accessible au public afin de réduire les plus possible tout contact. Nous nous engageons donc à vous servir par téléphone ou par courriels.

Prenez soin de vous et de vos proches.

COVID-19

Message to our citizens

The health and safety of our citizens and our employees are our priority. This is why we decided to temporarily close the town hall, the library, Tyler Park and the community center since last week. We continue to closely watch the situation and take into consideration recommendations from health officials and government to determine the right time to reopen municipal buildings.

During this period, our offices remain open but not accessible to the public in order to minimize any contact. We are therefore committed to serving you by phone or email.

Take care of yourself and your loved ones.

CONSULTATION PUBLIQUE – REPORTÉE

Une assemblée publique de consultation était prévue le 6 avril prochain au centre communautaire de la municipalité afin d'expliquer les projets de règlements et entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Avec la pandémie du Covid-19, la consultation sera reportée à une date ultérieure.

- Règlement no. 2020-02 modifiant le Règlement de construction no. 2009-06
- Règlement no. 2020-04 modifiant le Règlement concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no. 2009-09
- Règlement no. 2020-05 modifiant le Règlement concernant le plan d'urbanisme no. 2009-03
- Règlement no. 2020-06 modifiant le Règlement concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) no. 2009-11
- Règlement no. 2020-07 modifiant le Règlement concernant le zonage no. 2009-04

Pour de plus amples informations sur les projets de règlements, consultez le site internet sous la rubrique : Nouvelles.

PUBLIC CONSULTATION – POSTPONED

A public consultation meeting was supposed to be held on April 6, 2020 at the community center of the municipality to explain the draft by-laws and hear people and organizations wishing to speak. With the Covid-19 pandemic, the consultation will be postponed to a later date.

- By-law no. 2020-02 amending Construction By-law no. 2009-06
- By-law no. 2020-04 amending By-law respecting the site planning and architectural integration program (SPAIP) no. 2009-09
- By-law no. 2020-05 amending By-law concerning the urban plan no. 2009-03
- By-law no. 2020-06 amending By-law concerning specific projects for the construction, modification or occupancy of a building (PPCMOI) no. 2009-11
- By-law no. 2020-07 amending Zoning By-law no. 2009-04

For more information on the draft by-laws, see the website under: News.

Nouveau au poste de la direction

Les fonctions de la direction générale sont maintenant assurées par monsieur Bastien Lefevbre.

La municipalité tient à remercier grandement Mme. Ghislaine Poulin Doherty pour toutes ces années dévouées à la municipalité. Son départ était prévu pour la fin novembre 2019, mais elle a assuré le poste de directrice générale par intérim jusqu'au 12 mars dernier. Sa collaboration et sa disponibilité fut appréciées de ses pairs.

New general management

The position of Director General is now held by Mr. Bastien Lefevbre.

The Municipality wishes to greatly thank Mrs. Ghislaine Poulin Doherty for all these years dedicated to the municipality. Her departure was scheduled for the end of November 2019, but she held the position of Acting Director General until March 12. Her collaboration and availability were appreciated by her peers.

Telmatik- Important de s'inscrire

Telmatik est un service de communication automatisé qui permettra à la Municipalité d'Ayer's Cliff de vous communiquer plus rapidement et efficacement de l'information importante sur divers sujets. L'inscription se fait par internet en visitant notre site internet soit www.ayerscliff.ca et par la suite dans **SECTIONS CLES** (encadré vert à gauche) et cliquer sur Telmatik. L'information s'ouvrira sur page et un formulaire s'affichera afin que vous puissiez entrer vos renseignements. Pour ceux ne disposant pas d'une connexion internet, l'enregistrement peut être fait par l'entremise de la Municipalité.

Trois moyens de communication s'offrent à vous : courriel, SMS et appel automatisé. Lors de votre inscription, vous pourrez donner vos informations selon la façon dont vous voulez être rejoints.

Telmatik- Important to register

Telmatik is an automated communication service that will allow the Municipality of Ayer's Cliff to communicate important information to you more quickly and efficiently on various subjects. Registration is done by internet by visiting our website, www.ayerscliff.ca and then in **KEY SECTIONS** (green box on the left) and then click on Telmatik. A form will appear so that you can enter your information. For those who do not have an internet connection, registration can be done through the Municipality.

There are three ways of communication available to you: email, SMS and automated calling. When you register, you can give your information depending on how you want to be reached.

Horaire Éco-centre –1067 rue Westmount

La période hivernale arrive à sa fin et l'éco-centre ouvrira à compter du **29 avril 2020**. Les heures d'ouverture seront les mercredis de midi à 17h et les samedis de 9h à 13h. N'oubliez pas votre preuve de résidence. L'ouverture peut être reportée selon les indications du gouvernement.

Eco-center –1067 Westmount Street

The winter period is coming to an end and the eco-center will open on **April 29, 2020**. The opening hours will be Wednesdays from noon to 5 pm and Saturdays from 9 am to 1 pm. Don't forget a proof of residence. The opening may be postponed according to government directions.



Les inscriptions pour le soccer et le baseball 2020 sont reportées

Les inscriptions qui devaient avoir lieu le 28 mars et le 4 avril sont reportées à une date ultérieure. Surveillez le site web pour connaître la date

DEMANDE DE PERMIS

Tous les travaux extérieurs et intérieurs doivent être signifiés à l'inspecteur en bâtiment et en environnement par une demande de permis. Ces demandes peuvent être complétées en ligne sur notre site internet ou vous pouvez en faire la demande en écrivant à l'adresse suivante : inspecteur@ayerscliff.ca

Si vous avez des questions pour l'obtention d'un permis, n'hésitez pas à nous contacter.

PERMIT APPLICATION

All exterior and interior work must be reported to the building and environment inspector by applying for a permit. These requests can be completed online on our website or you can request them by writing to the following address: inspecteur@ayerscliff.ca

If you have any questions about obtaining a permit, please don't hesitate to contact us.

Règlement 2010-02 concernant les animaux

Article 16. Excréments

Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique, parc ou toute propriété privée salie par les dépôts de matière fécale laissés par un animal dont il est le gardien et doit en disposer d'une manière hygiénique. À cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire. Cette disposition ne s'applique pas au chien guide.



By-law no. 2010-02 concerning animals

Article 16. Excrements

The guardian of an animal must immediately clean up, by all appropriate means, all public areas, parks or any private area soiled by fecal matter left by an animal for which he/she is responsible, and must dispose of it in a hygienic manner. For this reason, the guardian must have in his/her possession the necessary supplies. This stipulation does not apply to seeing-eye dog(s).

2020 Soccer and Baseball

registrations are postponed

Registrations scheduled to take place on March 28 and April 4 are postponed to a later date. Watch the website to know when.